

CONDITIONS pour postuler

- Justifier d'un diplôme de niveau 4 ou BAC du secteur Hôtellerie-Restauration validé,
- **OU** justifier d'un diplôme de niveau 4 ou BAC hors secteur HR validé et d'une expérience professionnelle minimum de 6 mois dans le secteur Loisirs Hébergement Restauration,
- **OU** justifier d'une certification de niveau 3 en HR avec une expérience professionnelle de 6 mois dans le secteur,
- **OU** justifier de 3 années d'expérience pro. dans le secteur Loisirs Hébergement Restauration.
- Satisfaire aux épreuves de sélection.

Débouchés professionnels

Assistant manager en restauration - Exploitant de bar-brasserie - Assistant de direction hébergement de plein air - Exploitant ou gérant de camping - Assistant de structure d'hébergement touristique, loisirs - Assistant de direction d'un établissement hôtelier - Assistant de réception en hôtellerie - Réceptionniste - Night audit - Exploitant de chambre d'hôtes / gîte rural - Hospitality Manager - F&B Manager - Front Office Manager - Chef de projet MICE.

Les écoles



CAP SUR LA RÉUSSITE ET L'EMPLOI !



Comment CANDIDATER ?

Pré-inscription en ligne
auprès des écoles :



Poursuites possibles...

L'insertion professionnelle est visée prioritairement.
Toutefois, possibilité de poursuivre en :

- BAC+3 Responsable de Développement Commercial (réseau Negoventis - Ecoles CCI Dordogne)
- Bachelor et MBA Hospitality Management Bac+5 (Ecole Supérieure de Savignac)

ecoles.dordogne.cci.fr

APPRENTISSAGE
FORMATION INITIALE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
FORMATION CONTINUE

Campus de la Formation Professionnelle
12, avenue Henry Deluc
24750 Boulazac-Isle-Manoire
T. 05 53 35 72 72
contact@ecoles.dordogne.cci.fr



Les écoles



BAC+2 Assistant.e Manager - Loisirs Hébergement - Restauration



Des formations



2 ans
RNCP 38039

MANAGEMENT



Organisation de la FORMATION

GÉRER L'ACTIVITÉ D'UNE UNITÉ DE LOISIRS- HÉBERGEMENT- RESTAURANT

- Participer à la gestion des achats d'un établissement LHR
- Gérer les stocks d'un établissement LHR
- Garantir la sécurité alimentaire
- Prévenir les risques d'un établissement LHR
- Se repérer dans les documents comptables de base
- Mesurer la rentabilité d'une activité LHR
- Calculer un prix de revient et prix de vente
- Renseigner et analyser un tableau de suivi d'activité LHR

GÉRER LA RELATION CLIENT D'UNE UNITÉ DE LOISIRS- HÉBERGEMENT- RESTAURANT

- Accueillir en anglais
- Accueillir le client dans son établissement LHR
- Prendre en charge la relation clientèle tout au long de la prestation
- Communiquer de façon adaptée dans son établissement LHR
- Réaliser des ventes dans le secteur LHR
- Appliquer le droit commercial de l'acte de vente
- Mesurer la satisfaction clientèle dans le respect de la démarche qualité du secteur LHR

LE PLUS DE LA FORMATION : MODULE TOURISME

- Culture et territoire
- Conception d'une prestation

ANIMER UNE ÉQUIPE AU SEIN D'UNE UNITÉ DE LOISIRS- HÉBERGEMENT- RESTAURANT

- Appliquer le droit du travail dans un établissement LHR
- Intégrer les styles de management dans le secteur LHR
- Organiser son travail et celui de son équipe
- Superviser une équipe LHR
- Utiliser les outils du management
- Participer à la constitution d'une équipe
- Conduire un projet dans l'environnement LHR

COLLABORER AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION D'UNE UNITÉ DE LOISIRS-HÉBERGEMENT- RESTAURANT

- Positionner son établissement LHR sur son marché, et segmenter son offre
- Définir une offre LHR et décliner sa stratégie de prix
- Distribuer et communiquer l'offre de service en LHR
- Élaborer un PAC pour un établissement LHR
- Promouvoir l'offre de son établissement LHR
- Gérer l'e-communication de son établissement LHR
- Gérer l'e-réputation de son établissement LHR

OBJECTIFS de la formation

- L'assistant manager loisirs, hébergement et restauration peut être responsable d'une unité au sein d'un hôtel, d'un restaurant ou dans le cadre d'un centre d'activités et de plein air tel un camping ou un parc de loisirs.
- Il supervise et met en place des prestations dans le respect et les normes imposées par son établissement. Il analyse l'activité afin d'atteindre les objectifs. Il réalise les commandes fournisseurs et effectue un reporting de l'activité à sa direction.
- Il accueille et informe le client, le conseille de la manière la plus adaptée, gère les demandes et réclamations et doit être capable d'apporter des solutions.
- L'assistant manager possède aussi un rôle de superviseur, il est présent auprès de ses équipes et participe au recrutement. Il participe à la création d'offres commerciales et à la communication de l'établissement.

Le PUBLIC

- Apprenti / sous contrat d'apprentissage : être âgé de 16 à 29 ans. Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.
- Alternant / sous contrat de professionnalisation : être âgé de 18 à 25 ans (plus de 26 ans, nous consulter).
- Parcours VAE : contactez la plateforme vae.gouv.fr
- Tout public en Formation Continue Exécutive : parcours individualisé, salarié, demandeur d'emploi, CPF,... (nous consulter).

QUEL TYPE de structure ?

- Secteur Dordogne. Tous types d'entreprises du secteur Hôtellerie Tourisme Restauration (Hôtels, Restaurants, Campings, Loisirs...) en lien avec le référentiel.

Sous QUELLE FORME ?

- Formation alternée et rémunérée sur 2 ans
- Diplôme du Réseau CCI France/ Négoventis: titre **by CCI** reconnu par l'État de niveau V (BAC+2) inscrit au RNCP N°38039
- Début de la formation au CFA : octobre
- 777 heures réglementaires de cours sur 2 ans
- **Module complémentaire Tourisme : 70 heures sur 2 ans.**

Le PROFIL

- Sens aigu du contact et relation clientèle
- Dynamisme, Esprit d'initiative
- Goût pour le travail en équipe
- Adaptabilité
- Respect du rythme et des codes professionnels

Au PROGRAMME...

- Finances / gestion
- Commerce
- Ressources Humaines
- Communication
- Anglais
- Dossier Professionnel

COÛT de la formation

- Formation financée dans le cadre du dispositif légal de l'Apprentissage ou de la Formation Professionnelle Continue
- Tenue Professionnelle requise selon le Dress Code des Écoles
- Cotisation association AGIS : 5 € /an
- Adhésion obligatoire à la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus du CROUS).